

Date : 20080411

Dossier : T-2303-05

Référence : 2008 CF 468

ENTRE :

JEAN RICHER

demandeur

et

**MARIA LYNN FREELAND, PRÉSIDENTE INDÉPENDANTE DU
PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN,
ET LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA**

défendeurs

MOTIFS DE LA TAXATION DES DÉPENS

L'OFFICIER TAXATEUR CHARLES E. STINSON

[1] La Cour a rejeté avec dépens la présente demande d'annulation d'une déclaration de culpabilité pour refus de fournir un échantillon d'urine. J'ai établi un échancier pour la taxation des dépens sur dossier du mémoire de dépens des défendeurs.

[2] Le demandeur n'a rien déposé en réponse aux documents produits par les défendeurs. Mon opinion, maintes fois exprimée dans des circonstances semblables, est que les *Règles des Cours fédérales* n'ont pas pour effet de permettre que l'officier taxateur, pour le bénéfice d'une partie, s'écarte de sa position de neutralité pour contester au nom de la partie des articles donnés d'un

mémoire de dépens. Toutefois, l'officier taxateur ne peut accepter des articles illégaux, c'est-à-dire des articles qui vont au-delà de ce qu'autorisent le jugement et le tarif. J'ai examiné chaque article réclamé dans le mémoire de dépens, de même que les pièces justificatives, en tenant compte de ces paramètres. Le montant total demandé, soit 1 800 \$, se situe dans les limites de l'adjudication des dépens généralement considérées comme raisonnables, et il est accordé tel qu'il a été présenté.

« Charles E. Stinson »

Officier taxateur

Traduction certifiée conforme
David Aubry, LL.B.

COUR FÉDÉRALE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : T-2303-05

INTITULÉ : JEAN RICHER
c.
MARIA LYNN FREELAND *ET*
AL.

TAXATION DES DÉPENS SUR DOSSIER SANS COMPARUTION DES PARTIES

MOTIFS DE LA TAXATION DES DÉPENS : CHARLES E. STINSON

DATE DES MOTIFS : LE 11 AVRIL 2008

OBSERVATIONS ÉCRITES :

s/o POUR LE DEMANDEUR
(se représente lui-même)

Natasha Crooks POUR LES DÉFENDEURS

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

s/o POUR LE DEMANDEUR

John H. Sims, c.r. POUR LES DÉFENDEURS
Sous-procureur général du Canada